

-----LES RENCONTRES DE L'OZP-----

OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires
20, rue Henri Barbusse - 92230 GENNEVILLIERS

01 47 33 17 93

mel : ozp.ass@wanadoo.fr

site : <http://www.association-ozp.net>

n° 32 – Mars 2002

Comment six partis politiques envisagent-ils l'avenir des Zep et des Rep ?

Compte rendu de la réunion publique du 13 mars 2002

À l'approche des élections présidentielles, l'OZP a invité les représentants des six partis politiques à venir s'exprimer sur l'avenir du dispositif d'éducation prioritaire en France.

Aujourd'hui, il apparaît que la relance des Zep et la création des Rep, entre 1997 et 2000, n'a pas satisfait les différents acteurs intervenant sur le terrain. Extension démesurée du nombre d'élèves concernés et perte de sens chez une partie de ceux qui, au quotidien, ont la charge de faire fonctionner ces zones et ces réseaux, caractérisent désormais un dispositif en panne. En dépit de ces failles et de ces manquements, les Zep et les Rep semblent ne pas être menacés de disparition, si l'on en croit les déclarations des principaux candidats à l'élection présidentielle (cf. la revue de presse sur ce sujet, accessible sur le site internet de l'OZP).

Invités à venir se prononcer sur l'avenir qu'ils envisagent pour les Zep, six partis politiques ont répondu à notre invitation : l'Union pour la démocratie française (UDF), le Rassemblement pour la République (RPR), le Mouvement des Citoyens (MDC), le Parti socialiste (PS), le Parti communiste français (PCF) et les Verts.

Analysant l'existant, le **mouvement des Verts** estime que les Zep ont constitué une réelle innovation politique basée sur la discrimination positive. **Le MDC**, pour sa part, tire un bilan mitigé de cette discrimination positive, basée sur le principe de donner plus à ceux qui en ont le moins, estimant qu'elle a connu des hauts et des bas mais a globalement réussi à contenir les inégalités scolaires sans pour autant les réduire. Le MDC précise un point : les évaluations de terrain montrent que si certaines Zep ont réussi presque aussi bien qu'ailleurs, cela tenait à la présence d'équipes soudées et fermes sur les exigences à tenir.

Pour les Verts, l'ouverture de l'école qui a débouché sur la mise en place de partenariats a bousculé les gens sur le terrain, les pratiques ont changé. Dans les années 80, l'implantation de certains établissements en Zep a permis une résistance aux évolutions négatives impensable sans cette nouveauté. Les années 90 ont connu des problèmes de violence et une logique de stigmatisation. Aujourd'hui, la situation est disparate avec des inégalités dans les financements publics nationaux et

locaux. L'augmentation du nombre des Zep et les modalités de révision de la carte posent différents problèmes à traiter dorénavant.

Le MDC considère l'affichage d'un zonage trop systématique comme une faiblesse à laquelle il faut résister. Le terme même de zonage est négatif en terme d'évitement et d'images de l'appréhension par l'ensemble des populations. Pérenniser les Zep risquerait à terme, selon le parti de Jean-Pierre Chevènement, d'enfermer l'enfant dans un fatalisme social et de créer une école au rabais. Pour autant dans la mesure où les inégalités sociales se sont accrues au fil des ans, la question de la fermeture des Zep n'est pas à l'ordre du jour. Comme perspective, ce mouvement politique affiche sa volonté d'inscrire l'égalité au cœur de l'école comme une valeur maîtresse. Dans cette optique, l'école se doit de porter chacun au maximum de ses possibilités. Ce choix implique de s'orienter vers le « plus » d'école avec un maximum d'actions, notamment en direction des savoirs élémentaires dont la carence est la caractéristique première des élèves en difficulté. L'idée n'est pas de faire du différencialisme au niveau des programmes, mais plutôt au niveau des méthodes. Il s'agit là de résoudre un problème d'adaptation. Si l'on considère que toutes les formes et toutes les démarches pédagogiques ont leur place, il ne faut pas réduire l'enseignement à de la communication. En effet, il faut faire comprendre les exigences de l'école.

Le problème majeur aujourd'hui, pour **l'UDF**, est celui posé par les élèves en échec scolaire, susceptibles d'engendrer de la violence. Aussi, ce parti axe sa lutte contre la violence par une lutte contre l'insuccès scolaire et cela doit se mener sur un plan strictement pédagogique. L'UDF souhaite instaurer le principe selon lequel aucun élève n'entre en sixième sans savoir lire, écrire et compter de façon satisfaisante pour cet âge (actuellement 10 à 15 % des enfants sont concernés par des lacunes dans ces domaines), cela dans la mesure où l'on constate que les élèves considérés comme violents et en échec n'ont pas acquis les savoirs fondamentaux. En ce qui concerne le second degré et en particulier le collège, François Bayrou propose dans son programme de généraliser les SAS (Service d'aide et de soutien) qui regroupent des enseignants destinés à accueillir des élèves en voie de décrochage : pendant cinq semaines ou plus, ces élèves seront extraits du groupe et pris en charge par ces professeurs. A l'issue de cette période, les élèves seront soit réintégrés dans leur classe d'origine soit placés dans des établissements nouveaux, créés pour eux, appelés internats dont l'encadrement serait assuré par des enseignants et des éducateurs. Aujourd'hui, quinze SAS fonctionnent en Seine-Saint-Denis. Le bilan est plutôt positif même s'il est difficile d'évaluer les résultats. L'autre dispositif proposé pour lutter contre la violence est l'enseignement de « la loi » au collège afin de donner aux adolescents des repères plus objectifs que la seule instruction civique.

Selon les Verts, nous sommes actuellement à un tournant : l'éducation ne va pas dépendre que du système scolaire : la politique des Zep et des Rep existe encore sans qu'il y ait vraiment de lien fort avec la politique de la ville ; cela ne doit plus durer, et doit s'inverser. Pour les Verts, il faut partir des problèmes des gens pour qu'eux-mêmes deviennent acteurs des changements. Pour y parvenir, il faut repenser les formes et les moyens de pilotage et réformer la formation continue des personnels pour qu'ils soient capables d'accueillir les vœux des parents d'élèves, ce que font déjà plus ou moins spontanément certains enseignants. Il est indispensable de trouver également des modalités d'accompagnement lorsqu'un établissement sort de Zep ou y entre. Le pilotage doit se faire à l'échelon académique et national. Cela suppose la définition au Parlement (et pas seulement à l'échelon du ministre) de règles nationales.

En matière de moyens, **le MDC** axe son projet politique sur une augmentation des budgets dévolus à l'Éducation nationale afin de pouvoir financer le dédoublement des classes destiné à favoriser le travail des élèves et des professeurs. En ce qui concerne la taille des établissements, plus ils sont gros, plus les problèmes de violence sont importants. Dans certains, la mémoire du collège est portée par des élèves de 3^e, tellement la rotation du personnel est importante.

Pour endiguer ce phénomène, **les Verts** proposent de réduire le temps d'enseignement des professeurs contre une présence dans l'établissement auprès des élèves et de remplacer les primes Zep par des décharges d'horaires. Une restructuration du temps permettrait un travail collectif notamment autour des questions de civisme et de citoyenneté qui nécessitent un travail quotidien.

A propos de la rotation importante des enseignants exerçant en Zep, le MDC affiche sa volonté de vouloir redonner aux maîtres une dignité, une autorité qui résulte de l'exercice d'un magistère. Les dérives naissent par la permissivité. Il ne peut y avoir d'école sans valeurs fortes et respectées ; pour le MDC il s'agit d'engager une politique claire et volontariste.

Pour le PS, si l'école est un acteur essentiel au cœur de la ville, sans être pour autant le dispositif institutionnel devant régler tous les problèmes sociaux, les moyens nécessaires doivent être investis dans la formation afin d'avoir des équipes d'enseignants qui s'inscrivent dans une dynamique de projet. Ce parti estime que la prime Zep est un outil insuffisant si une réelle politique du personnel n'est pas menée. À un moment donné, il faut avoir le courage de dire que l'intérêt public doit primer sur l'intérêt des personnels.

Le PCF privilégie pour sa part le renforcement de la professionnalité enseignante en rapport à de nouvelles formes de régulation devant l'apparition de nouvelles inégalités. Il propose dans ce cadre de mener un programme national de recherche sur les inégalités pour savoir de façon plus précise de quoi l'on parle et d'en tirer toutes les conséquences. Le remplacement et le renouvellement massifs des personnels qui vont partir à la retraite posent la question de savoir si on va en profiter pour transformer le système ou si on se contentera de faire comme jusqu'à maintenant du remplacement. La création d'un observatoire de la scolarité permettrait également, selon le PCF, de mieux appréhender ce qui se passe au sein de l'école après concertation des familles, des enseignants et des élus.

A propos de la gestion des personnels enseignants, **le PS** souhaite que soient menées des négociations avec les organisations syndicales pour inciter les personnels qualifiés à venir dans les Zep où la situation est actuellement en panne. Pour ce parti, cette situation s'explique par le fait que la relance s'est faite avec une augmentation trop large du nombre de Zep qui a empêché la concentration des moyens. Ces derniers sont en effet aujourd'hui fortement dilués. Cette situation s'accompagne dans plusieurs académies du fait que ce ne sont que des responsables du second degré qui pilotent les Rep, en dépit du constat que c'est dans le premier degré que les équipes sont déjà constituées et au travail.

En matière de motivation des équipes enseignantes, le représentant du **RPR**, principal d'un collège Zep à Gonesse, classé en zone de prévention violence a tenu à apporter le témoignage de son expérience professionnelle. A la tête d'une jeune équipe, constituée majoritairement d'enseignants débutants, il a souhaité mettre en avant le fait qu'il existait une très forte motivation pédagogique : celle-ci, en amont, nécessitait que les professeurs soient soutenus. Il a aussi souligné la nécessité de développer une continuité entre le primaire et le collège et d'adhérer au dispositif « d'école ouverte » afin que des réponses puissent être mises en place pour que chaque enfant « fasse son chemin ». Cette orientation doit passer, selon lui, par une plus grande autonomie des équipes éducatives.

Le débat

Les participants ont eu quelque mal à tirer des conclusions générales sur ces interventions. Cela était sans doute inévitable, les périodes électorales n'étant pas toujours, paradoxalement, les meilleurs moments pour discuter entre partis. Les interventions furent donc plus une succession

d'interventions qu'une table ronde comme nous le souhaitions. Toutefois, tout le monde s'accorda pour remercier tous les représentants des partis qui avaient fait l'effort de répondre à l'invitation de l'OZP, même si celui du RPR fut contesté pour n'avoir pas répondu à la question « Que propose votre parti pour l'avenir des Zep ? ».

A entendre ces interventions, l'avenir du dispositif prioritaire est assuré, au moins pour le court terme, seul le Front national, qui n'était pas invité, annonçant une suppression des Zep. A long terme, on sent chez chaque intervenant poindre des interrogations : sur le principe même d'éducation prioritaire pour le MDC, sur son approche (la pédagogie seule) et son objectif (la lutte contre la violence) pour l'UDF, sur ses modalités, pour les Verts et le PS (le pilotage, le partenariat avec les parents, le service des enseignants), sur ces mêmes modalités mais aussi sur les méthodes d'analyse de l'échec scolaire et de l'exclusion sociale pour le PCF.

L'OZP remercie vivement *Annick Davis*, responsable nationale des questions d'éducation au PCF, *Philippe Sarre*, directeur d'école en Zep (PS), *Michel Vigne*, professeur et responsable national des questions d'éducation au MDC, *Sylvie Krausz*, professeur de collège en Zep (UDF), *Olivier Masson*, professeur et auteur de « Tenir parole sur l'école », Ed. L'Harmattan (les Verts), et *Evencio De Paz*, principal de collège à Gonesse (RPR).

Document N°1

Une semaine avant la réunion publique de l'OZP, le journal **Le Monde** du 6 mars 2002 avait publié un long article sur le même sujet, ***les candidats à la présidentielle et les Zep*** :

Noël Mamère, les Verts

"Disons-le clairement : le soutien scolaire et la mobilisation bénévole ne peuvent suffire à lutter contre les difficultés scolaires actuelles. Les Zep présentent donc un bilan en demi-teinte. Elles sont pourtant injustement décriées, ne serait-ce que parce que ses acteurs n'ont jamais démerité. Aujourd'hui, la ségrégation engendrée par l'échec scolaire n'est plus circonscrite au strict zonage des Zep : une politique différente doit donc être menée. Il faut renforcer la discrimination positive. En particulier, vers les enseignants dans les quartiers difficiles. Il faut réduire et réaménager leur temps de travail, revaloriser leur statut et leurs traitements.

Alain Madelin, DL

"Je me suis toujours battu par principe contre les discriminations, quelles qu'elles soient. En revanche, je suis passionnément attaché à l'égalité des chances. Celle-ci n'existe plus dans certains quartiers. Il faut faire place à la diversité, libérer l'initiative, faire confiance aux enseignants. Je propose de créer un statut de pleine autonomie pour les établissements qui le souhaitent, en matière d'organisation, de recrutement, d'ouverture sur l'extérieur, de pédagogie, d'aménagement des rythmes scolaires. Je propose de supprimer progressivement la carte scolaire pour favoriser la liberté de choix des parents, réduire les injustices et casser la "ghettoïsation scolaire".

Lionel Jospin, Parti socialiste

"Même si je n'aime pas ce terme anglo-saxon de "discrimination positive", je suis persuadé qu'un des rôles majeurs de l'État consiste à réguler le libre jeu de la concurrence. Il faut donc continuer à soutenir très activement l'effort dans les zones les moins favorisées. Cela doit être le cas dans le

premier degré, notamment pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. À cet effet, je propose que, chaque fois que c'est nécessaire (notamment en Zep), on ajoute un poste d'enseignant par école ou groupe d'écoles d'une quinzaine de classes. Il faudra continuer aussi d'être très attentif au risque de fracture "informatique", à la situation des Segpa et des lycées professionnels."

Jean-Marie Le Pen, Front national

"Le bilan des Zep est égal à zéro. Dans son principe, la discrimination positive est une des modalités de la préférence étrangère mise en œuvre par tous les gouvernements de droite et de gauche depuis vingt ans. Dans son application, elle est un échec retentissant, mais très coûteux, comme le rapport de la Cour des comptes -sur la politique de la ville- vient de le démontrer : des centaines de milliards ont été engloutis et cela n'a pas fait bouger d'un iota la proportion des élèves qui entrent en 6^e sans maîtriser ni les fondements de la langue française ni les rudiments des mathématiques. Les Zep, véritable racisme d'État, doivent être supprimées."

Robert Hue, Parti communiste français

"Malgré l'engagement des enseignants, le bilan des Zep est décevant. Sans doute doit-on s'interroger sur le fondement même de la démarche. S'agit-il réellement pour les enfants des milieux populaires de rattraper les autres ? Je ne pense pas que l'échec scolaire renvoie à des "manques". Il faut donner la priorité au recul des inégalités sociales. C'est pourquoi je propose la création d'un fonds d'action, abondé par l'État, les régions et les entreprises, et qui atteindrait 1% du PIB. Il comporterait un volet social, avec l'objectif de réaliser la gratuité totale de l'éducation, un volet éducatif et un volet démocratique, pour donner de réels pouvoirs aux différents acteurs."

Jacques Chirac, RPR

"En vingt ans d'existence, les Zep n'ont jamais fait l'objet d'un débat national et je le regrette. Je crois qu'il faut poursuivre la politique de discrimination positive mais en lui donnant tous les moyens de réussir. Un bilan sérieux, qui analyse les échecs et les succès rencontrés, doit être dressé. Il devra être porté devant la représentation nationale, qui puisse fixer des objectifs à cinq ans. Il faudra lutter avec énergie contre la violence et l'échec scolaire, qui se nourrissent l'une de l'autre. Je crois à la nécessité d'accorder une priorité absolue à l'acquisition de la langue française, qui n'est pas toujours la langue maternelle de ces enfants."

Jean-Pierre Chevènement, MDC

"La politique des ZEP a permis de contenir les disparités scolaires, mais pas de les réduire. Les enseignants ont fait face tout en subissant les faiblesses de la politique gouvernementale : affichage d'un zonage trop systématique et stigmatisant, isolement spatial et social des Zep, accentué par les stratégies d'évitement des parents, accent insuffisant donné à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Il faut donc la repenser de manière volontariste. Elle ne doit jamais conduire à un différencialisme des programmes, même si elle peut s'assortir d'une différenciation des méthodes. En outre, il faut prendre les moyens d'y nommer des professeurs chevronnés."

François Bayrou, UDF

Sollicité par *Le Monde*, François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale de mai 1995 à juin 1997, estime que, "*sur bien des aspects, le bilan des Zep est positif*". Il rappelle qu'il a contribué à réduire le nombre d'élèves par classe et à augmenter l'encadrement. "*Je reconnais que Jack Lang a utilement poursuivi ces efforts en valorisant la carrière des enseignants*." Regrettant que la "*carte des Zep soit restée totalement figée*", il s'engage à la "*mettre à jour*". M. Bayrou, qui juge "*anti-républicaine l'idée des quotas*", préfère "*corriger les inégalités initiales*", en luttant notamment contre l'illettrisme.

Charles Pasqua, RPF,

Sans remettre en cause la discrimination positive, Charles Pasqua estime que le *"bilan très insuffisant des Zep"* tient à *"trois séries de facteurs"* : un ministère centralisé et inefficace, une école qui a *"trop oublié"* de transmettre *"les valeurs de citoyenneté"*, et *"l'insuffisance de la politique des quartiers"*.

Olivier Besancenot, Ligue Communiste Révolutionnaire,

plaide, de son côté, pour la mise en place d'un *"véritable plan Orsec pour les établissements les plus défavorisés"*.

Arlette Laguiller, Lutte ouvrière,

également sollicitée, n'a pas répondu.

Document N°2

La forme inattendue qu'a pris le second tour des élections présidentielles 2002 **a amené l'OZP à définir une position politique** alors que depuis sa création en 1990 il n'avait jamais pris part, même de loin, aux débats de cet ordre. Voici la reproduction du texte qu'il a diffusé le 25 avril :

Election présidentielle, second tour, 5 mai 2002

« L'association Observatoire des zones prioritaires (OZP) n'a jamais, jusqu'ici, donné de consigne de vote. Le faire, d'ailleurs, serait inutile, les adhérents et amis de l'OZP n'étant pas gens à suivre ainsi une telle consigne de notre part. Cela dit, aujourd'hui, vu les circonstances, il semble de la responsabilité du Conseil d'Administration de dire publiquement ce qu'il pense.

Les deux candidats, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen, s'étant exprimés sur les Zep début mars 2002 (voir le site de l'OZP, <http://www.association-ozp.net> , rubrique *revue de presse* du 6 mars), nous pouvons prendre appui sur leurs déclarations :

Jean-Marie Le Pen, Front national,

"Le bilan des Zep est égal à zéro. Dans son principe, la discrimination positive est une des modalités de la préférence étrangère mise en œuvre par tous les gouvernements de droite et de gauche depuis vingt ans. Dans son application, elle est un échec retentissant, mais très coûteux, comme le rapport de la Cour des comptes -sur la politique de la ville- vient de le démontrer : des centaines de milliards ont été engloutis et cela n'a pas fait bouger d'un iota la proportion des élèves qui entrent en 6^e sans maîtriser ni les fondements de la langue française ni les rudiments des mathématiques. Les Zep, véritable racisme d'État, doivent être supprimées."

Jacques Chirac, RPR,

"En vingt ans d'existence, les Zep n'ont jamais fait l'objet d'un débat national et je le regrette. Je crois qu'il faut poursuivre la politique de discrimination positive mais en lui donnant tous les moyens de réussir. Un bilan sérieux, qui analyse les échecs et les succès rencontrés, doit être dressé. Il devra être porté devant la représentation nationale, qui puisse fixer des objectifs à cinq ans. Il faudra lutter avec énergie contre la violence et l'échec scolaire, qui se nourrissent l'une de l'autre. Je crois à la nécessité d'accorder une priorité absolue à l'acquisition de la langue française, qui n'est pas toujours la langue maternelle de ces enfants."

Au-delà de ces déclarations précises sur les Zep, pour lesquelles l'OZP ne saurait hésiter une seule seconde entre les deux candidats, il y a, bien entendu, la politique générale envisagée par l'extrême droite que l'article 2 des statuts de l'OZP combat :

Article 2 des statuts de l'OZP

« Cette association a pour but d'élaborer ou de susciter la réunion et la diffusion d'informations et d'analyses à l'appui des politiques de lutte contre les exclusions menées ou à mener particulièrement dans le système éducatif »

Aussi, le Conseil d'administration de l'OZP a le devoir de se positionner dans cette élection et appelle sans ambiguïtés ses adhérents à rejeter le candidat du Front national, donc à voter et à faire voter Jacques Chirac au second tour, le 5 mai 2002. »

à Gennevilliers, le 25 avril 2002